

Compte rendu

Journées d'Automne

14-15 novembre 2009

Annemasse (74)





**Journées d'Automne de la
Commission Nationale de descente de Canyon
Annemasse : 14 et 15 Novembre 2009**

Présents :

Marc Ducès : DTR Rhône Alpes Sud
Bertrand Hauser: DTR Rhône Alpes Nord
Didier Rappin : DTR Aquitaine
Stefan Wagner : DTR Rhône Alpes Centre
Olivier Gola: chargé de mission
Jérôme Lechat: chargé de mission
Nicolas Raynaud : comité directeur fédéral, vice-président aux activités

Excusés :

Christophe Bourrel : DTR Auvergne
Florian Brenckle : DTR Alsace
Laurent Colin : DTR Centre
Christian Lamasse : DTR PACA Est
Eléonore Mauléon : DTR Midi-Pyrénées
Stéphane Pompier : DTR PACA Ouest et Nord
Ludivine Vaillat : DTR Languedoc Roussillon
Gilbert Djurakdjian : chargé de mission
Henri Vincens : conseiller technique

(Chargé de mission : conformément à la lettre de mission CNC validée par le CD du 14/03/2009)

La CNC a tenu sa réunion annuelle de Journées de travail d'Automne les 14 et 15 novembre 2010 à Annemasse.

Accueillie gracieusement par le CAF d'Annemasse, elle a pu bénéficier d'un local très fonctionnel pour mener ses travaux.

Que le club CAF d'Annemasse, son bureau, son comité directeur et ses adhérents, soient remerciés par la présente introduction de son soutien aux travaux de la commission.

La CNC remercie également N. Raynaud, représentant du Comité Directeur de la fédération, vice-président aux activités, pour avoir passé quelques heures particulièrement utiles à l'avancement des sujets au programme de travail.

Table des matières.

1.	Dossiers administratifs.....	4
1.1	Questions sur la nouvelle assurance.....	4
1.2	Formation professionnelle, LPS.....	4
1.3	CCI : définir le plan national d'action, le stage tri-fédéral.....	4
2	Communication.....	6
2.1	Communication CNC => pratiquants (stage, etc...).....	6
2.2	Remplacement du poste de président / fonctionnement CNC.....	7
2.3	Avancement des dossiers lancés à Valence.....	7
3	Bilan 2009.....	8
3.1	Bilan stages 2009.....	8
3.2	Brevets.....	9
3.2.1	<i>Quelques constats</i>	9
3.2.2	<i>Question</i>	9
3.2.3	<i>Base des cadres</i>	10
3.2.4	<i>Régularisation des stages 2009</i>	10
3.2.5	<i>Cas des brevets AFC :</i>	10
3.2.6	<i>Suivi des stages</i>	11
3.3	Matérialisation des brevets de cadre.....	11
3.4	Statistiques activité.....	11
3.5	Accidentologie.....	12
4	Les outils CNC et fédération.....	12
4.1	Rapports et mémentos.....	12
4.2	Passeport formation.....	13
4.3	Livret adulte.....	13
4.4	Panneau d'amarrages pour centres de montagne.....	14
5	Préparation saison 2010.....	14
5.1	Budget et prévision 2010.....	14
5.2	Programme/besoins formation 2010.....	15
5.3	EFCAM 2010.....	16
5.4	Cadres professionnels pour l'encadrement de stages.....	17
5.5	École d'Aventure.....	17
6	Projet de groupe « haut-niveau ».....	17

1. Dossiers administratifs.

1.1 Questions sur la nouvelle assurance.

La lecture de la plaquette jointe aux appels de cotisation fait apparaître des situations d'exclusions de garantie du nouveau contrat d'assurance Allianz/Gras-Savoie particulièrement complexes, complexes à comprendre, mais globalement très inquiétantes.

La réflexion tourne autour des clauses d'assurance, qui sont difficiles à apprécier pour la descente de canyon. Une lecture de néophyte conduit à considérer que l'assurance ne s'applique pratiquement plus. Un échange a été initié entre la CNC et Sindy LOBATO (en charge de ces questions), afin d'aborder ces questionnements. Néanmoins, au premier abord, la CNC tient à exprimer auprès des instances fédérales son inquiétude, et son questionnement sur les garanties effectives associées à la descente de canyon dans le cadre de cette nouvelle assurance.

N. raynaud indique qu'il convient de se référer au texte du contrat et non pas qu'à la brochure émise par le nouvel assureur. Les termes précis de l'assurance sont toutefois toujours en discussion. A plus long terme, il faut même envisager la disparition de l'assurance collective. Mais une assurance privée se heurtera au problème de l'assurance dans l'exercice de l'encadrement.

Le texte global du contrat n'est pas disponible à ce jour.

1.2 Formation professionnelle, LPS.

Olivier Gola fait une lecture du courrier de la SNPSC sur la LPS européenne (LPS : Libre prestation de Service). Le contexte européen oblige la France à prendre des mesures pour assurer une certaine reconnaissance des brevets européens pour l'exercice professionnel du canyonisme. Certaines personnes ont profité des mesures transitoires actuelles pour accéder au droit de proposer des prestations.

Par contre, un gros chantier est en cours de restructuration des brevets professionnels dans les activités de pleine nature et même au-delà.

Dossier à suivre donc.

1.3 CCI : définir le plan national d'action, le stage tri-fédéral.

Suite à la rencontre de juin 2009 entre FFME et FFCAM, le président de la FFME a proposé une possibilité d'accord à la FFCAM.

Notre fédération, après un vote à l'unanimité du comité directeur fédérale, a annoncé officiellement son accord lors de l'inauguration du RIF. S'en est suivi un échange de courrier de confirmation. La FFME a alors entrepris de remettre le courrier à jour avant d'envisager une rapide signature par les présidents des trois fédérations.

(Note additionnelle : Le texte révisé a été mis en circulation le 19/11/2009).

L'intégration de la FFCAM et donc de la CNC dans la CCI est donc une réalité à présent et il faut s'imprégner des ses objectifs.

Comme le texte le prévoit, il faut à présent avoir une composition des personnes FFCAM pour la CCI. S'y trouve de droit G. Elzière (président) qui pourra déléguer à N. Raynaud (vice-président aux activités) et L. Jourjon (pour la direction technique nationale). Il faut ensuite disposer de membre de la CNC, en principe 4. L'objectif pour la CNC est de pouvoir siéger avec un mandat d'action. Ceci impliquera donc une relation étroite avec les organes de la fédération (DTN=Direction Technique Nationale et CD=Comité Directeur). Message de N. raynaud : Dans cette collaboration, il est primordial de garder notre objectif fédéral : « développer les activités pour le compte de nos clubs ». Le terme de développer ne signifie pas « gérer » mais bien offrir des réponses et des perspectives aux clubs dans le cadre de l'activité. Si la CCI s'oriente selon nos axes, aucun problème pour avancer dans ce cadre. Mais il ne faut pas y mettre toute notre énergie mais rester actifs sur nos actions traditionnelles internes si elles n'entrent pas dans le cadre de cette CCI.

Actions concrètes à développer dans la CCI :

- réseau d'alerte. Il est opérationnel et la nouvelle situation ne fera que renforcer les représentativités des correspondants locaux quelle que soit leur fédération d'origine (une seule voix).
- formation de cadres : le travail est en cours. Une tentative de brevet à 3 fédérations pour 2010 est en chantier (B. Hauser, O. Gola, S. Wagner sont désignés comme interlocuteurs pour le moment). Le groupe de réflexion comporte au moins 1 instructeur par fédération. Si pour la majorité des cas les contenus de formations sont assez proches, on trouve une source de problème dans les prérogatives de l'initiateur. L'objectif de ce niveau est différent pour la FFCAM. Il ne faut pas oublier que la définition de l'Initiateur FFCAM répond à un besoin précis exprimé par les clubs. Donc un nivellement par le bas serait une situation de régression posant des problèmes pour notre pratique. De plus, la validation d'une formation de cadres nécessite la présence d'un BE sur nos stages.

La FFCAM est la seule à demander la présence d'un professionnel. Cette règle est une décision fédérale ayant pour vocation d'assurer la légitimité des cadres formés. Elle ne résulte pas d'une obligation légale. Pour le futur stage tri-fédéral, il faut avoir un instructeur et mettre à jour le règlement de formation. Les modalités pratiques seront débattues avec P. Faivre (Conseiller Technique à la fédération). Une expérimentation est nécessaire pour savoir comment progresser et il faut donc bien cadrer sa réalisation.

Agrément des BE comme cadres de stage : en cours (toutes disciplines), pour assurer les axes de développement de la fédération.

Réflexion pratique :

- Souci : écart de prérogatives. FFCAM : initiation + encadrement d'autonomes.
- Stage optimal :
 - chacun part avec ses prérogatives,
 - ou même contenu + complément (1J ou 2J) pour prérogative FFCAM. (la seconde hypothèse ne semble pas jouable)

- Il faut s'impliquer (sans dilapider les ressources surtout en cadre) et tenter l'expérience. Le retour d'expérience sera profitable.
- Groupe de travail CNC : B. Hauser, O. Gola, S. Wagner.

Prochaine réunion CCI : 5-6 février, siège FFME à Paris.

Les réunions sont régulièrement localisées sur Paris, Lyon et Aix en Provence.

L'équipe ressource FFCAM-CNC est donc à constituer.

S. Pompier a manifesté son intérêt.

Il reste 4 places (selon le texte proposé).

Une place revient de principe à un des 3 membres du « bureau » (président, vice-président, chargé de formation) qui travaillent étroitement avec le CD.

Les volontaires pour les 3 places restantes sont amenés à se faire connaître. La candidature, si elle est retenue, implique bien évidemment une implication effective dans cette nouvelle instance.

Les futurs membres FFCAM de la CCI constitueront un réseau qui doit être informé des dossiers internes et qui rapportera sur les dossiers CCI.

Un plan d'action a été proposé par la FFME. Il sera affiné à la prochaine réunion.

Cette entité nécessite également un budget de fonctionnement. Celui-ci sera discuté avec la vice-présidence.

2 Communication.

2.1 Communication CNC => pratiquants (stage, etc...).

N. Raynaud donne son accord de principe pour l'envoi par mail d'une à deux lettres d'information CNC par an aux 2950 adhérents qui ont coché l'activité canyon. Cette lettre peut être envoyée depuis le siège auprès de tous les adhérents ayant coché la case « canyon », par mail ou par courrier (alors aux frais de la commission).

Il faut que le message soit validé au niveau politique (éviter le n'importe quoi).

Cette « lettre d'information » (en bon français) sera également mise en ligne sur le site.

Cette approche montre toutefois le souci de savoir aujourd'hui combien de personnes font effectivement du canyon (donc au-delà des croix) au sein de la fédération.

Faut-il proposer plus de cases pouvant être cochées ? Pourquoi se limiter à 3 ? Le problème réside dans le fait que plus la démarche se complique, moins de personnes répondent.

Il est décidé la création d'une base du nombre de pratiquants canyon par club et une remise à jour active (démarchage des clubs) de la base des cadres avec l'aide des services du siège.

Pour compléter l'action, il est décidé de réaliser un trombinoscope, annuaire et fonctions des acteurs de la CNC actuelle.

Un organigramme visuel et le trombinoscope de la commission (organisation, qui fait quoi ?) comportera les noms, prénoms, coordonnées et actions. Il comportera les élus, les chargés de mission et les instructeurs.

Il est aussi proposé de faire une invitation des pratiquants à compléter leurs activités pratiquées par les « croix » d'Extranet pour ceux qui ne le feraient pas. L'objectif de la lettre d'information est de réaliser une information sur les toutes les actions de la commission et assurer ainsi un meilleur taux de remplissage des formations et notamment des formations thématiques (UV, UF), mais aussi d'attendre un retour d'information sur le besoin des pratiquants et des clubs qui proposent, ou voudrait proposer, l'activité de façon collective avec un encadrement breveté.

Enfin, il est urgent de réviser les pages canyon et leur contenu du site Internet www.ffcam.fr.

M. Ducès se charge de réaliser un document faisant une proposition sur les mises à jour nécessaires. Ce document servira de base de travail pour une discussion lors de l'AG avec les services du siège.

2.2 Remplacement du poste de président / fonctionnement CNC.

Afin d'envisager un remplacement sous 2 ans du président de la CNC, D. Rappin préparera un mémento des actions associées à la fonction :

- Rédaction des lettres de président,
- Gestion de la trésorerie,
- Assurer le suivi des actions,
- La CCI.

Compte tenu d'absences professionnelles inopinées plus fréquentes de D. Rappin, la continuité de rôle fonctionnel est confiée à S. Wagner, concernant uniquement les actions de formation et de rassemblement au programme de la CNC.

La continuité pour la gestion des dossiers politiques (FFCAM et hors fédération) sera suivies en mode nomade.

2.3 Avancement des dossiers lancés à Valence.

Lors de la réunion des DTRs à Valence, la commission s'était entendue sur un tableau de répartition des tâches à accomplir.

La faible participation des DTRs (pour des raisons de programmation tardive de la réunion) n'a pas permis de rassembler l'état des lieux des différents travaux.

Chaque DTR peut donc encore, d'ici fin décembre, transmettre son bilan (court) au président.

Apparaissent en vert les sujets ayant fait l'objet de travail et abordé dans le compte rendu. En mauve les sujets a priori non abordés.

Mission		Coordinateur	Adjoint / suppléant	Délégation
N°	Intitulé	Nom	Nom	
	Président	RAPPIN		
	Vice-président	HAUSER		
1	Écoles d'aventure	RAPPIN		LAMASSE
2	Événementiel	RAPPIN	HAUSER	
3	Formation de cadres	WAGNER	HAUSER	
4	Développement activité adulte	HAUSER	WAGNER	
5	Accès aux sites	BOURREL	RAPPIN	
6	Prévention - Sécurité	POMPIER	BOURREL	
7	Public éloigné	RAPPIN		LAMASSE
8	Communication	VAILLAT	HAUSER	
9	Productions	HAUSER	VAILLAT	
10	Filière instructeur « Haut niveau »	BOURREL	VAILLAT	
11	Valorisation patrimoine bâti	RAPPIN	POMPIER	
12	Partenariat, interfédéralisme	RAPPIN	HAUSER	

3 Bilan 2009.

3.1 Bilan stages 2009.

Stage initiateur.

Depuis la mise en place des UVTT (et UFTV) le taux de succès est quasi de 100% et permet aux formateurs de suivre le contenu de formation avec un maximum d'efficacité.

Remplissage des stages.

Cadres :

- Initiateur : 7 + 4 + 11 soient 22 stagiaires, pour 17 brevets validés
- Moniteur : 3 stagiaires, tous validés. Ce faible taux (2 années de suite) est un point crucial à aborder dans la future lettre d'information : « A quoi sert le monitorat ? ».
- Recyclage : 3 stagiaires, validés. Même remarque que précédemment. Toutefois, le nombre de cadre à recycler en 2010 est très important, correspondant à 5 ans après la rénovation des cursus, avec de nombreux brevets FFCAM attribués.

Le plus gros problème vient du remplissage des stages et notamment des UF à thème. Lancer un stage, réserver les prestations, mobiliser cadres et matériel, toute la logistique a un coût. Annuler un stage est donc un problème en soi, comme maintenir un stage sous le seuil d'équilibre prévu. Un effort essentiel est à faire pour assurer un recrutement normal pour les stages. Cet effort se traduira dans la lettre d'information, la mise en ligne des propositions sur forum ou une démarche auprès des pratiquants que se seront inscrits au fil du temps.

A ce jour, nous n'avons pas le retour d'expérience du stage de F. Brenckle. Compte tenu des activités enregistrées dans le Nord-est (Strasbourg, Mulhouse, Besançon, Troyes, Nancy), il faut s'enquérir des besoins de formation pour assurer une proposition.

Le recensement des stagiaires est assuré par S. Wagner. Pour les DTRs qui n'ont pas encore signalé les stagiaires potentiels 2010, il est toujours temps de transmettre la liste à Stefan.

3.2 Brevets.

3.2.1 Quelques constats.

Les cadres brevetés hors FFCAM disparaissent de la base des cadres dès qu'ils dépassent la date de recyclage, ce qui n'est pas le cas des brevetés FFCAM.

Mais tous perdent le bénéfice d'inscription du brevet s'ils :

- changent de club.
- interrompent leur adhésion durant une année.

Pour mémoire, il n'y a aucune équivalence donnée entre un brevet hors FFCAM et un brevet FFCAM, ceci étant impossible compte tenu de l'obligation de suivre l'UFCA.

Parmi les évolutions pouvant s'envisager à l'avenir, le mot d'ordre est de rester simple et garantir les exigences.

3.2.2 Question.

La question posée par plusieurs clubs : dans le cas d'une personne de grande expérience mais sans brevet, comment appréhender une demande de « dispense » ? (étudiant très impliqué, bénévole réputé compétent, mais un stage est une forte emprise de temps et d'argent).

Proposition du siège : est il possible d'envisager une session d'évaluation, courte, de 2 à 4 jours ?

La requête est humainement compréhensible.

Deux positions s'opposent :

- non : car comment évaluer avec certitude en un temps réduit ?
- oui : en cas d'échec (car une évaluation courte ne laisse aucune place à une possibilité de rattrapage), ne ferme-t-on pas une porte, du fait de l'incompréhension plus grande encore d'un candidat juste évalué et recalé ? (la personne s'éloigne de l'activité ou des formateurs).

Le bagage technique n'est pas le seul critère d'évaluation. La relation avec le groupe, la gestion du milieu et de la progression sont des critères importants. De ce point de vue, N. Raynaud considère qu'il y a un parallèle existant entre canyoning et ski de montagne. « La formation que vous proposez est trop compliquée » est une remarque qui est assez souvent remontée au siège.

3.2.3 Base des cadres.

A la suite du débat, la CNC établit une liste des brevets avec soucis actuellement :

- rétablir la situation de :
 - Fabrice FAIVRE (interruption d'adhésion en 2007)
 - Steeve SCHONE (interruption d'adhésion en 2007)
 - Jérôme LECHAT (changement de club)
- régulariser :
 - Florian BRENCKLE (moniteur FFS)
 - Boris THOMAS (brevet FFS)
 - Arnaud ASTIER (initiateur FFS)

Compte tenu des pertes de références des cadres dans la base active de la fédération, une compilation de toutes les fiches récapitulatives stagiaires sera réalisée dans l'urgence.

Les cas sont référencés dans la base archive des cadres.

Dans la base, les codes recyclés ne sont pas tous corrects. Une demande de correction est à formuler (D. Rappin). Elle concerne en particulier le fait que les moniteurs ayant au préalable été initiateur sont « initiateurs recyclés » et non pas « moniteurs recyclés ».

3.2.4 Régularisation des stages 2009.

Des documents de stages 2009 se sont égarés. Il s'agit donc de régulariser les stages de cadres 2009 :

- Initiateur Maroc, 2 brevets
- Initiateur Alpes Maritimes, 4 brevets
- Initiateur Pelvoux, 11 brevets
- Moniteur Gavarnie, 3 brevets

Le recyclage 2009 est déjà inséré en base normalement.

Transmettre copie des fiches récapitulatives à N. Raynaud pour comptabiliser dans le compte rendu des actions 2009.

3.2.5 Cas des brevets AFC :

Les formations AFC ne sont pas reconnues pour l'instant par la CNC. L'AFC n'a fait aucune démarche de présentation des brevets délivrés (contenus, référentiel). Cette association ne dispose pas d'agrément jusqu'à plus ample information. Ce point était important à aborder dans la mesure où le CAF de l'Isère a été approché par des brevetés AFC qui posaient la question de cette reconnaissance. Il n'est peut être pas le seul club concerné, et d'autres le seront très certainement à l'avenir.

3.2.6 Suivi des stages.

Pour les stages brevetants, afin d'assurer la gestion correcte et mise en base des cadres, il faut :

- Faire un scan des éléments (fiche récapitulative, photo, PSC1, UFCA) : archivage local, CNC
- Transmettre les originaux de la fiche récapitulative + photo + PSC1 + UFCA : au siège directement, Service Activités.

Consigne fédération : envoyer les dossiers en l'état, complets ou pas pour les documents annexe (PSC1, UFCA, etc ...). Le service des activités se charge des relances pour les obtenir.

3.3 Matérialisation des brevets de cadre.

Le format fédéral en vigueur du « carton de brevet », actuellement sous forme d'une vignette ajouté dans le livret de formation pose problème dans le dessein de faire valoir son statut de cadre breveté dans une discipline. Le support actuel est « ridicule » notamment quand il faut le produire aux autorités (gendarmerie, secours). Le contrôle en entrée et en sortie de canyon est en effet une circonstance courante notamment dans les départements disposant d'une réglementation de pratique.

La CNC demande qu'une carte de cadre breveté plus « professionnelle » dans sa réalisation soit étudiée par la fédération :

- format carte de cadre bénévole (identification, code barre)
- avec photo
- plastifiée imputrescible 2 faces

la CNC tient à disposition des services compétents l'exemple de la carte de cadre FFS.

Détail de la proposition :

- une face identification générique (la même pour toutes activités) permettant l'identification du possesseur et photo.
- une face décrivant le brevet concerné, date de validation et éventuellement le cadre ayant validé.

3.4 Statistiques activité.

La saisie des activités dans Extranet est à ce jour très largement sous réalisée et le chiffre global bien inférieur au total 2007-2008. La majorité des clubs très actifs est absente de la comptabilité. Les DTRs seront sollicités afin de relancer la saisie. Il manque également un argumentaire pour montrer l'importance de ces chiffres, sans oublier de rappeler comment les établir correctement. Mais en tout état de cause, les demandes de cartes de bénévoles de club sans activité saisie ne seront pas considérées.

3.5 Accidentologie.

La recherche des chiffres d'accidentologie en canyon reste une chimère et pourtant les cas ne manquent pas. J. Lechat, chargé de mission en tant que médecin, et participant au comité médical fédéral, est disponible pour la CNC. Entouré de S. Pompier et C. Bourrel (professionnels de la sécurité), le sujet est en manque de chiffres mais dispose heureusement de bonnes volontés.

Il est donc décidé de lancer une tentative de recensement des accidents de l'année, d'autant qu'un sentiment d'atteinte importante aux membres inférieurs ressort des discussions sur le sujet.

Un court formulaire sera communiqué aux DTRs qui feront une remontée rapide sur le sujet. La CNC communiquera ensuite avec le Comité Médical et tirera aussi des conclusions sur des évolutions de la formation.

4 Les outils CNC et fédération.

4.1 Rapports et mémentos.

La CNC valide la page de garde commune pour les publications de la CNC.

Le fichier word correspondant à la page de garde sera mis à disposition. Cette page de garde doit être en accord avec la charte graphique de la fédération.

Pour les distinguer, les documents pédagogiques (mémentos) seront avec un fond bleu. Les comptes-rendus de formation auront un fond vert. Le passeport aura un fond jaune-orangé.

La CNC souhaite un espace de partage pour ses documents internes (comptes-rendus de stage, documents pédagogiques) sur le site fédéral (annexe du bureau virtuel ?).

Discussion sur les frais d'impression des cahiers pour les stages de formation : l'utilisation d'imprimantes personnelles est moins chère que des travaux d'imprimeur. Le budget d'impression doit être renseigné dans la ligne « matériel spécifique » des formations pour lesquels l'impression a été réalisée.

Le sujet des productions d'écrits est du ressort de la Mission n°9 de la CNC et correspond à une ligne budgétaire précise.

Les tirages pour une formation sont à la charge du stage.

Il faut rapidement valider les pages de couverture des « cahiers » thématiques. Qui seront des mémentos.

Voir avec la fédération pour valider la liste et la formation des pages de couverture.

Pour le mémento, la CNC a chois de le décliner en « mémentos thématiques » afin de faciliter la distribution durant les stages, notamment ceux qui ne délivrent pas de brevets.

Certains mémentos sont prêts à être soumis à la DTN pour validation finale.

Le mémento Géologie est à finaliser par D. Rappin.

Les sujets des derniers mémentos sont à préciser dès que possible avant prise en charge par les membres de la commission. Le plus important est le mémento généraliste qui introduit les mémentos thématiques.

La procédure de diffusion sera celle des mémentos.

Il est proposé de travailler rapidement afin de pouvoir présenter une série de Mémentos lors du Congrès National de Grenoble fin janvier.

4.2 Passeport formation.

Un atelier est conduit pour faire une remise à jour sur le champ du passeport formation. En effet, le « Passeport autonome » testé dans plusieurs clubs a rencontré un vif intérêt, confirmant l'usage pratique de cet outil. Mais découper les passeports en catégorie de pratique est jugée néfaste à la compréhension complète du cursus et à l'attrait de la formation dans son ensemble. Il est donc décidé plus opportun de réaliser un mémento à jour, dont le tirage sera laissé à l'appréciation locale. Le document sera diffusé en A4. Le retour d'expérience guidera la CNC pour la diffusion plus large. Pour faciliter la diffusion, le format A4 au standard graphique de la CNC (cf Mémento) est choisi. La mise à disposition du passeport sera faite sur le site fédéral, page canyon, et annoncée dans un mailing via le siège.

Le projet est mené par O. Gola et M. Ducès pour une soumission à la DTN très rapidement. L'objectif de présentation est encore une fois le congrès de la fédération fin janvier à Grenoble.

4.3 Livret adulte.

Rappel de N. Raynaud : le sujet est en préparation depuis 2 ans et a déjà bénéficié de 2 ans de subvention. Il faut à présent passer à la réalisation sous peine de perdre ce crédit. L'objectif de cette réalisation est d'avoir un outil pour montrer que la fédération s'occupe de la pratique adulte en leur permettant d'approfondir leur pratique et de s'ouvrir aux autres disciplines.

L'objet doit être simple et sera à disposition des clubs (qui sont demandeurs). Mais ce livret ne sera pas exhaustif du point de vue des techniques. Il faut motiver la recherche de l'approfondissement.

Le contenu se définira donc en répondant à la question : qu'est ce qui est important ?

Pour la descente de canyon, quelques points clé sont incontournables :

- Rappel débrayable,
- Huit, diverses positions,
- Aller vite sous cascade,
- Progression sur terrain glissant,
- Descente sous cascade,
- Réception en bas de cascade,
- Main-courantes.

Au travers de quelques phrases, il faut interpeller sur les aspects techniques, susciter l'envie de participer aux formations et rassemblements, du style, comme par exemple « Je sais pourquoi je ne mets pas d'auto-assurance en rappel arrosé ».

Réponse à cocher par le détenteur du livret : acquis, en cours d'acquisition, non acquis.

10000 livrets (pour un budget de 7000 €) sont prévus dans une première phase.

En complément de cette réalisation, le chantier « Apprendrelamontagne.com » est en cours, pour constituer un site de formation interactif par Internet.

La proposition de livret, pages canyon, sera transmise à la DTN très rapidement, après mise en forme par D. Rappin.

4.4 Panneau d'amarrages pour centres de montagne.

Après discussion avec J. Pignat, membre du CD chargé des Centre Régionaux de Montagne, l'idée de mettre un « panneau pédagogique » dans certain centre a été acté. Il faut donc passer au projet de « cahier des charges » afin d'entrevoir une réalisation effective dès 2010, au moins sur deux des trois centres qui peuvent accueillir des formations de descente de canyon (Pelvoux, Gavarnie Grange de Holle, La Maline Verdon).

O. Gola, concepteur du premier panneau du type utilisé (une réalisation dans les Pyrénées, une autre au Maroc) se charge de réaliser un document écrit permettant la réalisation.

Il faut disposer des éléments techniques précis de montage, les spécificités, l'usage, la réalisation pratique possible. Un bâti rigide avec des glissières pourra être accroché sur des taquets amovibles (les murs auront été équipés de chevilles de fixation ad hoc).

Les plaques amovibles (60x60cm) seront munies de 9 écrous fixes à l'arrière.

Les accastillages seront ensuite visés rapidement avec es boulons adaptés. Une caisse de planches, une autre d'accastillage sera à disposition. Pour les broches, un filetage devra être réalisé pour les visser directement. Deux tringles latérales pourront être prévues afin de fixer temporairement les plaques de travail.

Le jeu de cartes associé pour l'usage en formation fera l'objet d'un travail ultérieur (complexe).

5 Préparation saison 2010.

5.1 Budget et prévision 2010.

Le budget prévisionnel sera proposer sur la base du programme actuel.

La base de travail est un maintien du budget 2009 (Prévisionnel de base à 12000 €), situation communiquée par N. raynaud dans un courrier aux présidents de commission.

Il faudra toutefois prévoir

- des frais d'édition.
- une ligne intermédiaire CCI.

Pour le budget EFCAM2010 le Comité Régional Aquitain continuera à apporter son soutien.

Rassemblement hivernal, demande de N. raynaud : il faut démarcher, s'associer si possible, avec les professionnels (vallée, guides, moniteurs, accompagnateurs). Le problème de désengagement de la FFME pèse sur l'organisation. Ce rassemblement interactif doit s'afficher comme tel afin de pouvoir être mieux perçu (nombreux opposants). Donc il faut une saisie multiactivité (1 CO par activité).

Rassemblements 2010.

- Pour mémoire, un Grand Parcours aura lieu à Gavarnie, lieu habituel du Rassemblement Pyrénéen. Une concertation avec Jacqueline Ara est nécessaire.
- RIF 2010 : au lieu du 12 au 14 septembre 2010 en Vallée d'Ossau (64) en parallèle des États Généraux du Canyon. La FFS lance le germe de l'équipe d'organisation.
- Rassemblement PACA-Rhône Alpes à Pelvoux le 28 août.
- Journées Régional de Découverte Canyon en Languedoc Roussillon.
- Journées Techniques Régionales Aquitaine : 1^{er} et 2 mai, Laruns (64).

5.2 Programme/besoins formation 2010.

Compte rendu de la réunion DTR Rhône-Alpes activités été (M. Ducès)

- Demande d'une création d'une commission nationale transverse pour homogénéiser les cursus de formation. La CNC suggère de généraliser le cursus largement répandu dans d'autres fédérations d'initiateur/moniteur/instructeur, ce qui permet de comprendre aisément la hiérarchie des brevets. Les appellations (de brevet uniquement) avec UF, UV, pré-initiateur etc ... diffèrent dans les activités, ce qui nuit à la compréhension.
- DTR ont un code de consultation. Seul le DTR élu au comité directeur a un code de validation. Saisie faite par le secrétariat général.
- Réunion pour les écoles d'aventure.
- Calcul de subvention :
 - UF ou recyclage ou rassemblement 2 jours : 150 €
 - 1 UFTV 4 jours : 250 €
 - stage de cadres sur 6 jours : 400 €
- Les stages en Rhône Alpes sont définis en nombre important.

Retour d'expérience du recyclage.

Les sujets abordés ou demandés par les participants sont nombreux :

- Grosse demande par rapport aux techniques de secours.
- Pédagogie, encadrement du groupe : s'interroger sur la manière de franchir un obstacle.
- Intervention sur personne en difficulté. Remontée d'équipier.
- Participants d'horizons différents : il faut réviser certaines bases techniques (intérêt du tableau pédagogique).

- En soirée, il faut faire parler, demander ce qui leur manque. Il faut disposer d'un temps d'échange ouvert, d'autant que 48h c'est très court. En particulier, s'il y a des lacunes, il faut les combler à cette occasion.
- Compte rendu du recyclage 2009 : il est disponible auprès d'O. Gola.

La grille des stages 2010 est remise à jour par S. Wagner.

Il apparaît un petit conflit de date sur Gavarnie. D. Rappin et E. Mauléon doivent se coordonner pour les formations sur Gavarnie (régions Midi-Pyrénées + Aquitaine).

Pour un stage Autonome sur Languedoc Roussillon, proposer à L. Vaillat de programmer une action. La CNC cherchera un soutien de terrain.

Stage moniteur : 7 stagiaires identifiés mais il n'y a pas de cadre instructeur identifié.

Stage tri-fédéral : s'il se fait, en Rhône Alpes a priori.

Stage instructeur : l'échéance 2010 semble difficile à concevoir (disponibilité de l'encadrement, États Généraux). Une échéance 2011 paraît plus réalisable et permet aux stagiaires identifiés de se préparer.

5.3 EFCAM 2010.

D. Rappin doit mettre le rapport EFCAM2008 au format des rapports CNC, pour compléter la collection (EFCAM2007, EFCAM2009).

Olivier GOLA est partant pour piloter EFCAM2010, action de formation de cadre, si les clubs marocains s'en donnent les moyens.

- Co-encadrant pour une partie équipement, B. Hauser.
- Il faut définir le cahier des charges avec le CAF de Casablanca.
- Autres cadres instructeurs : S. Wagner, G. Djurakdjian.
- Disponibilité à prévoir de 12 jours de terrain.

Afin d'envisager une action dans le Nord du Maroc, il faut contacter Laurent Delfour pour les fiches de repérage Nord Maroc qu'il réalise depuis presque deux ans. Il faut aussi voir l'aspect gîte. Il faut aussi aller chercher à la FFS les comptes rendus d'expédition au Maroc.

Il n'est pas à négliger d'aller voir auprès des actifs espagnols sur le secteur.

Il est à noter que réaliser un stage au Maroc nécessite une grosse capacité d'adaptation.

Il faudra aussi assez rapidement retourner sur Taghia finir le travail d'exploration sans oublier le nouveau canyon au dessus de Zaouiat Ahansal ouvert par N. Aumasson.

Sur Taghia même, il y a au moins 3 canyons d'intérêt : Tafraout, affluent rive gauche, Taghia.

Pour le projet 2010 il y a plusieurs objectifs à préciser. Si un objectif brevetant est planifié, il faut cibler les personnes. Il faut que les stagiaires soient préparés.

Ne pas oublier de prévoir les médicaments contre l'amibiase.

En outre, il faut relancer le projet de topoguide car la matière recueillie est à présent conséquente.

Message de Jean Isbecque : idée sur une action dans le Nord. Un programme de prospection est prévu dans le Rif. La date sera donc à définir en fonction des conditions d'eau.

5.4 Cadres professionnels pour l'encadrement de stages.

La démarche globale au niveau de la fédération d'identifier les professionnels pouvant encadrer les stages de cadres avec une « vision CAF » est en cours. La CNC fait cela de façon active depuis plusieurs années. Il est crucial de s'assurer que les professionnels impliqués le soient techniquement mais aussi humainement et « associativement ». En outre, la symbiose avec l'instructeur fédéral est une nécessité qui requiert une connaissance et reconnaissance mutuelle des deux cadres.

5.5 École d'Aventure.

Position par rapport aux écoles d'aventure :

Si le club dispose de cadre(s) breveté(s), il doit les inclure dans la démarche d'organisation afin d'assurer a minima la présence d'un bénévole dans l'encadrement.

Pour les clubs ne disposant pas de cadres, la CNC suggère au représentant bénévole de venir sur un rassemblement ou un stage selon son niveau afin de s'imprégner du cadre de pratique au sein de la fédération.

Mais à ce jour, le projet pêche toujours par absence de retour auprès de la CNC.

6 Projet de groupe « haut-niveau ».

Ce sujet a été communiqué par C. Bourrel (absent des JA), mais n'a pu être abordé. Il est toutefois rappelé ici afin d'être proposé à la réflexion de tous. Ce projet sera très rapidement proposé à la DTN en vue d'un lancement en 2010 si le projet est retenu. Le nom du groupe reste actuellement un sujet de discussion. « Excellence », « haut niveau », des appellations déjà utilisées mais qui ne conviennent pas au cas de ces groupes en descente de canyon. Ce point sera débattu au sein de la CNC et en relation avec la DTN afin de coller au mieux à l'objectif des groupes et aux considérations liées à la discipline (et son environnement).

Les lignes suivantes décrivent ce que pourrait être le groupe de « haut niveau » en descente de canyon, intégrant un objectif de formation au sens large.

Pré-requis : Initiateur ou initiateur dans l'année de l'inscription.

Nombre de participants : un petit groupe, 6 maximum par équipe (2 équipes : femmes, hommes), 4 participants par groupe pourrait être un chiffre idéal.

Validation des dossiers : par la direction du groupe « haut niveau » dont les membres sont désignés par la CNC : le coordonnateur groupe « haut niveau », le responsable de la formation de la CNC, le vice-président. La direction du groupe ne peut pas comporter un membre « participant » au groupe.

Objectif pratique : amener l'ensemble des participants au brevet d'instructeur au bout d'une olympiade afin de permettre un renouvellement significatif des cadres formateurs de la CNC.

Cycle : un groupe par olympiade.

Objectifs intermédiaires :

- passer le monitorat en année N ; co-encadrement de recyclage pour celles et ceux qui ont déjà validé le monitorat,
- participer à l'encadrement de plusieurs UV et UF sur les années N et N+1,
- co-organiser et participer à une expédition (en France ou à l'étranger) avec un but de formation et/ou de découverte et d'équipement, avec la réalisation d'un outil destiné à la CNC (topo local, ...) en année N+2,
- participer au stage instructeur en année N+2, l'année N+3 est dédiée au mémoire et à l'encadrement de formations sous la forme de tutorat.

Impact budgétaire : l'implication de femmes dans ce projet doit pouvoir induire des subventions spécifiques en relation avec les dispositions du ministère en leur faveur. Les besoins financiers porteront principalement sur des honoraires de cadres professionnels (plusieurs différents pour avoir plusieurs façons de voir les choses) et des dédommagements de frais de déplacement et d'hébergement. Toutefois, les groupes auront à cœur de participer à la recherche de solution permettant d'organiser l'activité en limitant les coûts. Une manière de limiter la charge financière est de participer aux charges fixes associées à une formation dont le participant du groupe serait co-encadrant. Autre idée : recherche de sponsors (fédéral ou spécifique).

Un projet de groupe : NON, plusieurs...

- des comptes-rendus de chaque réunion,
- une expédition : pour apprendre à organiser, pour enseigner dans d'autres contrées, pour découvrir, pour vivre en groupe,
- des opérations ponctuelles de formation avec des comptes-rendus formateurs et stagiaires,
- une présentation annuelle de l'avancée du groupe, réalisée par le groupe et par l'encadrement,
- une présentation particulière du groupe à l'issue de l'olympiade.

Le nombre de rencontres : 2 rencontres annuelles, hors formations et rassemblements.

Des outils : un forum interne au groupe.